



**SIXIÈME CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE**

**“UN ENVIRONNEMENT POUR L'EUROPE”**

BELGRADE (SERBIE)

10-12 octobre 2007

---

**APPRENDRE LES UNS DES AUTRES: RÉALISATIONS,  
DIFFICULTÉS ET MARCHE À SUIVRE**

**Additif**

**CONCLUSIONS SUR LE PROCESSUS D'ÉTABLISSEMENT  
DES RAPPORTS ET SUR L'UTILISATION  
DES INDICATEURS**

document soumis par

le Comité directeur de la CEE pour l'éducation au développement durable

par l'intermédiaire du Groupe de travail préparatoire spécial  
composé de hauts fonctionnaires

DOCUMENT D'INFORMATION



NATIONS UNIES





**Conseil  
économique  
et social**

Distr.  
GÉNÉRALE

ECE/BELGRADE.CONF/2007/INF/3/Add.1  
ECE/CEP/AC.13/2007/2/Add.1

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

---

**COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE**

Sixième Conférence ministérielle  
«Un environnement pour l'Europe»  
Belgrade, 10-12 octobre 2007  
Point 3 de l'ordre du jour provisoire

Comité directeur pour l'éducation  
au développement durable

**SÉANCE CONJOINTE SUR L'ÉDUCATION EN VUE  
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE**

**APPRENDRE LES UNS DES AUTRES: RÉALISATIONS,  
DIFFICULTÉS ET MARCHE À SUIVRE<sup>1</sup>**

*Rapport sur l'état d'avancement de la mise en œuvre de la Stratégie de la CEE  
pour l'éducation en vue du développement durable*

**Additif**

**CONCLUSIONS SUR LE PROCESSUS D'ÉTABLISSEMENT DES RAPPORTS  
ET SUR L'UTILISATION DES INDICATEURS**

**I. INTRODUCTION**

1. La qualité d'un rapport dépend en grande partie de celle des données saisies. Par conséquent, il est important de prendre connaissance des principaux résultats qui s'en dégagent. Le présent document expose certaines conclusions et recommandations concernant

---

<sup>1</sup> Rapport établi par deux experts, M. Arjen Wals et M<sup>me</sup> Natalia Ernstman. Le Gouvernement néerlandais a fourni une contribution en nature pour l'établissement du présent document.

l'utilisation des indicateurs et du modèle de présentation des rapports<sup>2</sup> par les gouvernements lors de leur premier rapport pilote sur l'état d'avancement de la mise en œuvre de la Stratégie de la CEE pour l'éducation en vue du développement durable.

2. L'actuel ensemble d'indicateurs semble être très complet dans la mesure où aucune des personnes interrogées n'a mentionné de domaines en rapport avec l'EDD qui ne soient visés par les indicateurs.

3. Les indicateurs tels que définis par le Groupe d'experts ont pour qualité et objectif majeurs d'être conçus pour contribuer à améliorer l'*apprentissage* en augmentant la prise de conscience, en suscitant le débat sur l'EDD et en faisant participer de multiples partenaires à l'élaboration des rapports. Ainsi, ce n'est *pas* l'établissement de classements ou de comparaisons qui contribue à la mise en œuvre effective de l'EDD, mais l'apprentissage qui résulte de l'utilisation active et critique des indicateurs et de l'échange d'enseignements issus de l'expérience entre les pays de la CEE. Au vu des résultats actuels des rapports, il est très difficile, si ce n'est impossible, de déterminer si le genre d'apprentissage recherché est bien en place. D'une part, cela est dû à la conception du modèle (dans lequel il est surtout demandé aux personnes interrogées de cocher des cases, d'indiquer des proportions relatives, etc.) et au type de questions posées (semi-factuelles); de l'autre, à la manière dont le questionnaire a été rempli par les personnes interrogées (très peu d'informations ont été données dans les sections qui permettaient de fournir des réponses plus qualitatives)<sup>3</sup>.

4. L'un des moyens pour que les indicateurs soient utilisés à des fins d'apprentissage et de réciprocité est que les personnes responsables de l'établissement des rapports soient conscientes de cet objectif primordial, faute de quoi des réponses stratégiques et/ou socialement souhaitables peuvent facilement compromettre l'idée d'un apprentissage mutuel. Par exemple, dans certains cas, il pourrait être attrayant politiquement ou stratégiquement de faire état de progrès, alors que dans d'autres, l'intérêt pourrait être de mettre en lumière leur absence. Des considérations de cette nature pourraient enjoliver ou ternir la représentation de la mise en œuvre de l'EDD, plutôt que d'en brosser un tableau réaliste qui fournisse une base solide permettant d'améliorer encore le processus de mise en œuvre.

5. Le processus d'établissement des rapports et les conditions dans lesquelles il se déroule sont essentiels, en particulier quand on considère l'objectif de stimuler l'apprentissage et la participation de multiples partenaires à la mise en œuvre de l'EDD. De façon légitime, deux questions ont été ajoutées au modèle dans le dessein d'obtenir des informations sur le processus

---

<sup>2</sup> Les indicateurs ont été mis au point par le Groupe d'experts CEE (voir Indicateurs relatifs à l'éducation en vue du développement durable. Modèle de présentation des rapports (CEE, 2006, ECE/CEP/AC.13/2006/5/Add.1)).

<sup>3</sup> Il convient de noter ici que pour cette première évaluation de l'état d'avancement de la mise en œuvre de la Stratégie, il a été demandé aux pays de porter leur attention sur la section du modèle relative à la phase I de la Stratégie. Les espaces réservés pour répondre aux questions y figurant n'étaient pas prévus pour l'élaboration d'une réponse complète et il était possible de répondre simplement par oui ou non.

et les conditions d'établissement des rapports. Toutefois, dans la plupart des rapports, il n'a pas été répondu à ces questions ou les réponses n'ont été que très partielles. Par conséquent, il est impossible de déterminer s'il s'est vraiment mis en place un processus complet, réciproque et interactif avant que le questionnaire ne soit rempli, ou si le formulaire a été rempli par une seule personne chargée de soumettre le rapport. La plupart des rapports ne permettent pas vraiment de démontrer l'existence d'un processus consultatif impliquant la participation de multiples partenaires, y compris de partenaires qui sont bien établis, par exemple les écoles et les communautés, et qui pourraient avoir quelque chose à dire sur l'EDD dans la pratique.

6. L'utilisation d'un modèle universel présente l'avantage non seulement de produire des rapports selon une présentation uniforme, mais aussi de garantir que tous les pays de la CEE rendent compte des mêmes aspects et questions touchant à l'EDD. Cependant, l'examen des données fournies montre clairement que les concepts introduits dans le modèle ne sont pas tous compris de la même façon. L'EDD est elle-même un concept évolutif et souvent contesté, dont la signification varie dans l'espace (pays, régions) et dans le temps (moment de l'histoire). Même au sein d'un pays donné, les organisations ou les dirigeants, malgré les nombreuses définitions à leur disposition, appréhenderont différemment des concepts faisant l'objet d'un débat, tels l'EDD et la sensibilisation à l'écologie, l'approche scolaire globale de la viabilité à long terme ou la participation au processus de décision démocratique. De nouveau, si un processus consultatif sous-tend l'établissement des rapports et permet dans une certaine mesure la construction de sens et/ou l'établissement d'un consensus sur les concepts visés, et que la rédaction du rapport suivant mobilise à nouveau les mêmes personnes, les enseignements retirés pourront se traduire en termes de collecte de données et de suivi des progrès. Dans le cas contraire, on peut douter de l'intérêt que présente l'utilisation de l'actuel ensemble d'indicateurs.

7. Il est important de garder à l'esprit que les réponses aux questions posées, par exemple sur les arrangements formels en matière de collaboration (coopération entre les différents ministères, entre le gouvernement et les partenaires) ne permettent pas de savoir si la coopération fonctionne dans la pratique. Pour le découvrir, il faudrait qu'il soit mis davantage l'accent sur la partie «descriptive».

## II. RECOMMANDATIONS

8. Pour augmenter et utiliser le potentiel d'apprentissage des indicateurs, il importe de déterminer pourquoi le plus souvent les personnes interrogées n'ont pas saisi l'occasion de fournir davantage de données qualitatives et se sont bornées au minimum demandé: cocher les cases, saisir des pourcentages, fournir des chiffres, etc. On ignore pour le moment si cela est dû à la conception du modèle (par exemple, nombre trop élevé de questions), à la situation personnelle des personnes interrogées (par exemple, manque de temps, méconnaissance ou mauvaise compréhension du processus effectif de mise en œuvre de l'EDD, en particulier au niveau local) ou à d'autres raisons. Pour renforcer la réciprocity et les bases contextuelles de l'EDD (c'est-à-dire sa mise en œuvre en fonction des pays), on devrait privilégier les questions portant sur la manière plutôt que sur l'objet, faisant ainsi référence aux processus plutôt qu'aux résultats, afin de stimuler la réflexion et l'apprentissage. Ce qui nécessiterait également que soient consultés les partenaires concernés, en particulier ceux qui ont une connaissance pratique de l'EDD.

9. Les personnes interrogées doivent partager l'opinion que l'objectif primordial de ce type d'évaluation des progrès est d'améliorer l'*apprentissage* et que ce dernier nécessite une attitude critique et réciproque, plutôt que la perspective professionnelle, stratégique ou politique des autorités. Il pourrait être nécessaire de prendre des mesures d'incitation en faveur de l'utilisation des indicateurs concernant l'EDD et de l'organisation d'ateliers spécifiques nationaux et/ou sous-régionaux sur l'utilisation de ces indicateurs, comme outil d'évaluation réciproque.

10. Le processus conduisant à la communication des rapports et les conditions dans lesquelles les rapports sont établis sont essentiels. L'utilisation future des indicateurs sera grandement améliorée s'il s'avère qu'il s'est vraiment mis en place un processus interactif, consultatif, impliquant la participation de multiples partenaires (y compris de ceux qui pratiquent déjà l'EDD ou qui sont en relation avec des endroits où il existe un potentiel d'EDD). Il se peut qu'il soit nécessaire de fournir et de partager des lignes directrices et des bonnes pratiques sur les moyens d'organiser et de faciliter un tel processus. En outre, il pourrait être utile de mener des efforts pour renforcer les capacités en vue de la facilitation de l'apprentissage par les divers partenaires dans le contexte de l'EDD (c'est-à-dire par l'intermédiaire d'ateliers).

11. Les différents pays et sous-régions de la CEE ont des enjeux, des perspectives et des histoires qui leur sont propres et qui influent sur la façon dont l'EDD est perçue et mise en œuvre. Dans l'idéal, les indicateurs utilisés pour évaluer les progrès en matière d'EDD sont eux-mêmes le résultat d'un processus d'apprentissage mis en place dans ces pays et sous-régions, de sorte que la signification des indicateurs y est bien comprise et qu'il est possible d'établir une base de soutien dans tous les organes et organismes publics compétents. La Stratégie de la CEE appuie le développement contextuel de l'EDD et, avec raison, ne prône pas une approche normative unique pour tous. Dans certains pays, des repères et des ensembles d'indicateurs mieux adaptés aux spécificités locales ont déjà été élaborés ou sont actuellement mis au point. En conséquence, le groupe d'indicateurs devrait être ouvert à l'adaptation et l'utilisation ultérieure par des pays élaborant leur propre ensemble d'indicateurs à l'échelle *nationale*.

-----